

Études d'histoire religieuse



Aline Charles, *Quand devient-on vieille ? Femmes, âge et travail au Québec, 1940-1980*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007, 391 p. 30 \$

Jocelyne Murray

Volume 75, 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/038194ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/038194ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)

1920-6267 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Murray, J. (2009). Compte rendu de [Aline Charles, *Quand devient-on vieille ? Femmes, âge et travail au Québec, 1940-1980*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007, 391 p. 30 \$]. *Études d'histoire religieuse*, 75, 127-129. <https://doi.org/10.7202/038194ar>

Tous droits réservés © Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, 2009

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-d'utilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Aline Charles, *Quand devient-on vieille ? Femmes, âge et travail au Québec, 1940-1980*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007, 391 p. 30\$

« Quand devient-on vieille ? » Pour répondre à cette question, Aline Charles prend à témoin des femmes de plus de 50 ans ayant travaillé dans le secteur hospitalier entre 1940 et 1980. En fait, elle analyse les incidences du vieillissement pour trois types de travailleuses : les employées rémunérées, les religieuses et les bénévoles. Par voie de conséquence, elle s'intéresse aux effets de la mise à la retraite obligatoire à 65 ans à compter de 1966, événement phare de cette recherche (Cette obligation sera abolie par le gouvernement du Québec en 1982). Jusque-là, l'âge n'était pas un critère universel de fin d'emploi tandis que jamais une telle mesure n'a touché les bénévoles. La chercheuse étudie cette étape incontournable de la vie – il faut bien un jour quitter son emploi ou son bénévolat – et examine les conditions entourant la retraite des femmes. La retraite, que l'on aborde souvent avec des accents masculins, se conjugue pourtant au féminin et A. Charles nous propose enfin une analyse fine de ce que signifie atteindre 65 ans pour des travailleuses québécoises. À la retraite obligatoire ou pas, son corollaire : l'avenir économique et social des retraitées.

Cette recherche a pour cadre deux hôpitaux montréalais : Sainte-Justine et l'Hôtel-Dieu de Montréal, où la très grande majorité des employés sont des femmes. Toutes accomplissent une tâche reconnue par l'institution, contre salaire ou pas, et où pourtant « employées, religieuses et bénévoles ne vieillissent ni tout à fait au même rythme ni selon les mêmes modalités » (p.165). Trois périodes chronologiques permettent d'illustrer une évolution sans pareille dans le monde du travail : la première englobe les années 1940-1950, la deuxième couvre les années 1960, et la dernière nous emmène au seuil des années 1980. Précisons que cette étude est fondée, entre autres, sur des fonds conservés dans les archives de ces deux hôpitaux, dans celles des Hospitalières de Saint-Joseph et dans celles des Filles de la Sagesse. Au total, 27 000 dossiers d'hommes, de femmes, d'employés, religieux et de bénévoles ont été analysés.

À propos de ce découpage chronologique en trois phases, rappelons que les années 1940 et 1950 servent à mettre en lumière l'impact qu'aura l'uniformisation des conditions de travail consécutive à l'étatisation des hôpitaux. Les principes de gestion du personnel, qui prônaient jusque-là le maintien des employées ou des bénévoles vieillissantes aussi longtemps que leur travail était satisfaisant, ainsi que plusieurs autres pratiques administratives deviendront alors obsolètes. D'ailleurs, entre 1940 et 1980, les nouvelles mesures s'enchaînent. Pensons seulement aux modifications apportées au fonds de pension du gouvernement fédéral, à la création du Régime des rentes du Québec, aux fonds de retraite instaurés par

les employeurs, aux conventions collectives et à la naissance de l'État-providence. Tout ceci contribue à la construction sociale de la vieillesse.

Ce livre se divise en deux parties, chacune étant composée de trois chapitres. Dans la première partie, la chercheuse pose les prémisses de sa problématique et dresse un état détaillé de la question du « devenir vieux » dans le monde occidental, particulièrement dans un Québec marqué par cette évolution du secteur hospitalier. Elle y rappelle le rôle essentiel joué par les religieuses jusqu'à leur retrait des hôpitaux. Cette section comporte une analyse quantitative illustrant différentes situations : démographie de la population de 65 ans et plus au Québec, effectifs dans les hôpitaux étudiés, ancienneté des trois groupes à l'œuvre à différents moments.

L'auteure dresse une cartographie du travail féminin après 1950 où infirmières et commis de bureau côtoient une multitude d'ouvrières nécessaires à la bonne marche des établissements. Les religieuses, quant à elles, sont considérées par l'auteure comme des bénévoles car elles ne signent aucune entente individuelle, travaillent pour la communauté et leur affectation dépend de la supérieure. Avant les années 1970, aucune ne signe de contrat individuel, ne connaît la durée de son emploi, ni ne retire de bénéfice pécuniaire pour son travail. Malgré tout, après les années soixante, les religieuses, du moins les infirmières parmi elles, doivent se plier aux exigences gouvernementales : elles deviennent des travailleuses syndiquées contribuant à un fonds de retraite. Les communautés sont perméables aux changements sociaux, de nous rappeler A. Charles. Quant aux bénévoles, leur apport est diversifié. De la présidente de l'hôpital Sainte-Justine à la couturière, en passant par l'auxiliaire de laboratoire, elles accomplissent mille métiers dans la gratuité. L'âge butoir de la retraite ne les atteint presque pas, si ce n'est par une mutation en raison de leurs capacités physiques. Cependant, à partir de la fin des années 1950, un Service des bénévoles mis en place par les administrations hospitalières encadre et restreint leur champ d'action.

Dans la deuxième partie, A. Charles présente, à l'aide de ses sources, les conséquences particulières de l'avancée en âge pour toutes ces travailleuses. Trois chapitres explorant autant de périodes démontrent comment l'administration et les futures retraitées vivent ce passage. Devant une détresse économique appréhendée par certaines, les hôpitaux distribuent quelques privilèges au cas par cas. Après l'étatisation ces pratiques seront abolies, elles qui démontrent néanmoins l'intérêt que portaient les établissements à leurs très anciennes travailleuses ou bénévoles. Les retraitées, laïques et religieuses gardent souvent un lien avec l'institution grâce au bénévolat qui permet une forme d'engagement où le dévouement ne s'épuise pas.

Ces trois formes d'activités féminines permettent d'illustrer les nombreuses métamorphoses que connaissent le monde du travail et celui du bénévolat des années 1940 à la fin des années 1970. Cet ouvrage d'une écriture élégante et bien illustré devrait intéresser une grande variété de lecteurs. Certains éléments des conditions des travailleuses ou des religieuses étaient déjà connus, la bibliographie exhaustive le démontre ; mais l'originalité de cette recherche tient à l'analyse que fait l'auteure de la situation de travailleuses âgées, rémunérées ou pas, au seuil de leur retraite. Cette recherche devrait inspirer des études portant sur d'autres secteurs où les travailleuses âgées ont affronté des problèmes semblables. Ce travail innovateur d'Aline Charles enrichit l'histoire des femmes, laïques comme religieuses, mais également celle du vieillissement, encore peu abordée au Québec.

Jocelyne Murray
Historienne
Québec

Suzanne Clavette (en collaboration avec Hélène Bois, Jean-Paul Rouleau, Gilles Routhier et Jean Sexton), *Gérard Dion : artisan de la Révolution tranquille*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008, xvii-648 p. 40\$

Cet ouvrage constitue le premier tome d'une biographie imposante de l'abbé Gérard Dion, spécialiste en relations industrielles, apôtre de la doctrine sociale catholique, polémiste anti-duplessiste et promoteur ardent de la démocratie politique au Québec durant la « Grande Noirceur ». Il faut souligner que malgré le poids de ce volume, truffé de nombreuses citations entières des lettres et écrits de ce prêtre activiste, Suzanne Clavette et son équipe ne traitent ici que la première étape de la carrière de Gérard Dion. Le livre couvre la période 1912-1966, soit de la naissance de Dion jusqu'à la défaite des Libéraux de Jean Lesage aux mains d'une Union nationale rajeunie, ce qui, implicitement, fait de cet événement la « fin » de la révolution tranquille. Les auteurs expliquent ce choix par le fait que pour avant 1966, « une certaine unanimité existe sur sa contribution historique » (5), d'où l'on peut brosser le portrait d'un clerc actif dans les mouvements de justice sociale et d'un partisan démocrate « résolument progressiste » (5). Cette étude puise sa documentation tout particulièrement dans le fonds Gérard-Dion, conservé à l'Université Laval, ainsi que dans des entrevues réalisées avec des membres de sa famille, des amis et des collaborateurs. L'accent est mis rigoureusement, cependant, sur le personnage public et sur les grands enjeux et dossiers dans lesquels il s'est impliqué de 1944 à 1966 : la fondation du département des Relations industrielles de l'Université Laval, l'opposition à